

Affaire 01-240824
Report d'approbation du procès-verbal de la séance du
Conseil municipal du 22 juillet 2024

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **21 août 2024** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : 11

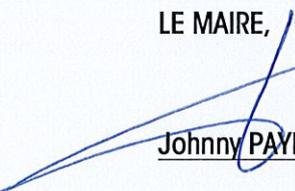
Absents : 11

Procurations : 07

Total des votes : 18

Secrétaire de séance : Emilie NALEM

LE MAIRE,


Johnny PAYET



EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU VINGT
QUATRE AOÛT 2024

L'an deux mille vingt-quatre le VINGT QUATRE AOÛT à DIX-HUIT HEURE le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe – Jean-Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint – Jean-Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint – Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Mickaël PAYET conseiller municipal – Elisabeth BAGNY conseillère municipale – Emilie NALEM conseillère municipale – Mélissa MOGALIA conseillère municipale

ABSENT(S) : Frédéric AZOR conseiller municipal – Micheline CLAIN conseillère municipale – Érick BOYER conseiller municipal – Joseph Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Sophie ARZAL conseillère municipale – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal – Yannick BOYER conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère municipale – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

PROCURATION(S) : Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe à Héliette THIBURCE – Joan DORO 4^{ème} adjoint à Johnny PAYET – Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe à Sabine IGOUFFE – Sabrina HOARAU conseillère municipale à Marie-Lourdes VÉLIA – Alain RIVIERE conseiller municipal à Mickaël PAYET – Sandra GRONDIN conseillère municipale à Sonia ALBUFFY – Victorien JUSTINE conseiller municipal à Jean Yves FAUSTIN

Publicité faite le 27/08/2024

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20240824-DCM01-240824-DE
Date de télétransmission : 27/08/2024
Date de réception préfecture : 27/08/2024

Affaire 01-240824

Report d'approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 22 juillet 2024

Présentation générale et contexte

Entendu l'exposé du maire il est proposé au Conseil municipal de procéder à l'adoption du procès-verbal du conseil municipal du 22 juillet 2024 lors d'une séance ultérieure.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le report de l'approbation du procès-verbal de la séance du 22 juillet 2024,
 - **AUTORISE** le Maire, ou en son absence l'élu délégué, à effectuer les démarches y afférentes
-

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,
Le Maire,

Johnny PAYET

